

Les types d'exploitations agricoles ayant des porcs en France en 2010 : identification, caractéristiques et évolution

Christine ROGUET (1), Christophe PERROT (2), Sylvain GALLOT (3), Michel RIEU (4)

(1) IFIP-Institut du porc, la Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu Cedex, France

(2) Institut de l'élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12, France

(3) ITAVI, 28, rue du Rocher, 75008 Paris, France

(4) IFIP-Institut du porc, 34 boulevard de la Gare, 31500 Toulouse, France

christine.roguet@ifip.asso.fr

Les types d'exploitations agricoles ayant des porcs en France en 2010 : identification, caractéristiques et évolution

Une typologie des exploitations d'élevage en France a été réalisée à partir des données du dernier recensement agricole (RA) effectué en 2010, puis appliquée au recensement précédent (2000) afin de mesurer les évolutions. Cet article décrit les types d'exploitations en production porcine. Le champ comprend les exploitations de plus de 100 porcs ou plus de 20 truies qui détiennent 99% des porcs du pays. Quatre grands types d'exploitations porcines ont été identifiés, subdivisés en sept sous-types au total.

Le type 1 rassemble les exploitations spécialisées en porc, sans ou avec très peu d'herbivores, soit 39% des élevages et 61% des porcs. Il est subdivisé en deux sous-types selon que l'élevage est naisseur-engraisseur ou naisseur (27% des élevages et 51% des porcs), ou engraisseur. Les naisseurs-engraisseurs comptent en moyenne 215 truies (+12% en 10 ans), 59 ha de surface agricole utile (+26% en 10 ans) pour ceux en ayant (17% ne déclarent aucune SAU) et 2,60 unités de travail annuel (+7% en 10 ans) à 45% salariées (35% en 2000). Le type 2, des polyculteurs-éleveurs, rassemble 19% des élevages et 11% des porcs. Il est subdivisé en deux sous-types selon que des herbivores sont associés au porc ou non. Le type 3 regroupe les élevages mixtes, soit 38% des élevages et 27% des porcs. Il est subdivisé en deux sous-types selon que le porc est associé à des vaches laitières (23% des élevages et 17% des porcs) ou d'autres herbivores (15% des élevages, 10% des porcs), des vaches allaitantes en général. Enfin, le type 4 réunit des exploitations herbivores ou de grandes cultures spécialisées avec un petit atelier porcin (4% des élevages et 1% des porcs). Entre 2000 et 2010, le type 3 (élevages mixtes) a baissé de 34% à 27% en part de cheptel tandis que le type 1 (exploitations porcines spécialisées) a cru de 52% à 61%.

Types of farms with pigs in France in 2010: identification, characteristics and evolution

A typology of livestock farms in France was carried out using data from the last agricultural census conducted in 2010, and applied to the previous census (2000) to measure the changes. This article describes the types of farms in pig production. The field includes farms with more than 100 pigs or more than 20 sows, which hold 99% of the pigs in the country. Four major types of pig farms were identified, divided into seven subtypes.

Type 1 is composed of specialized pig farms, with no or very few herbivores, i.e. 39% of farms and 61% of pigs in the country. It is divided into two subtypes, farrow-to-finishers and breeders (27% and 51% of pigs) or fatteners. Farrow-to-finishers have an average of 215 sows (+12% in 10 years), 59 ha of UAA (+26% in 10 years) for those who have any land (17% reported no UAA) and 2.60 AWU (+7% in 10 years), 45% of them employees (35% in 2000). Type 2, cropping and livestock farms, consists of 19% of farms and 11% of pigs. It is subdivided into two subtypes according to whether herbivores are associated with pigs or not. Type 3 consists of pig and herbivore farms, i.e. 38% of farms and 27% of pigs. It is divided into two subtypes depending on whether the pig is associated with dairy cows (23% of farms and 17% of pigs) or other herbivores (15% of farms, 10% of pigs), beef cows mostly. Finally, type 4 consists of herbivore or arable farms with a small pig unit, i.e. 4% and 1% of pigs. Between 2000 and 2010, type 3 fell from 34% to 27% in the proportion of pigs, while type 1 increased from 52% to 61%.

Le nombre d'exploitations ayant au moins un porc est passé de 170 300 en 1988 à 59 500 en 2000 et 22 300 en 2010. Cela traduit avant tout la disparition des très nombreux petits ateliers. En 2000, la France comptait 42 800 élevages de moins de 100 porcs et moins de 20 truies (5 porcs en moyenne). Ils représentaient 72 % des exploitations avec porc, mais moins de 2 % du cheptel du pays. En 2010, il en reste 10 700, d'une taille moyenne de 9 porcs. Ils représentent 48 % des exploitations mais 0,7 % du cheptel porcin ; 85% d'entre eux sont des engraisseurs et 43% n'ont pas de bâtiment porcin. Entre 2000 et 2010, les élevages de moins de 150 truies ont vu fondre leur importance relative, de 55% en nombre et de 45% en cheptel (Figure 2). Dans le même temps, les élevages plus de 150 truies ont peu changé en nombre (-7%) et en cheptel (-4%), leur taille moyenne croissant à peine sur la période, de 280 à 290 truies.

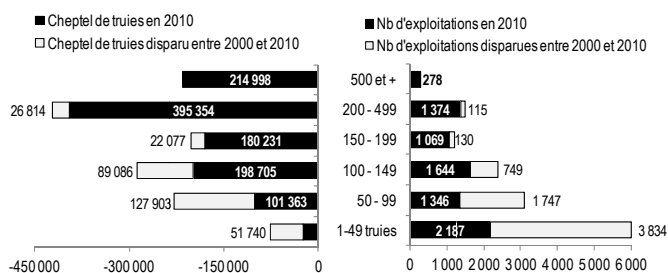


Figure 2 - Nombre d'exploitations et de truies par classe de taille

Source : Agreste-SSP, RA 2010 et 2000, traitement IFIP

2.2. Sept types d'exploitations porcines

La présente typologie reprend la classification des exploitations par OTEX² réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) en agrégeant les 16 modalités en 6 (ou OTEX à 1 chiffre) et en réaffectant des exploitations d'élevage en polyculture-élevage (clés en annexe 2). La polyculture-élevage a en effet vu son poids réduit par les nouveaux coefficients PBS dont le calcul moyen sur 2005-2009 comprend trois mauvaises conjonctures céréalières sur cinq. Le croisement de cette combinaison des productions de l'exploitation et du type d'herbivores associés au porc conduit à distinguer quatre grands types d'élevages, subdivisés en sept sous-types au total :

- **Les exploitations porcines spécialisées** sans ou avec très peu d'herbivores : **39% des élevages et 61% des porcs**

Le type 1 est subdivisé en deux sous-types selon que l'atelier porc est naisseur-engraisseur ou naisseur (1.1), ou engraisseur (1.2).

- **Les exploitations de polyculture-élevage :**
19% des élevages et 11% des porcs

Le type 2 est subdivisé en deux sous-types selon que des herbivores sont associés au porc (2.2) ou non (2.1).

- **Les exploitations d'élevages mixtes :**
38% des élevages et 27% des porcs

Le type 3 est subdivisé en deux sous-types selon que le porc est associé à des vaches laitières (3.1) ou d'autres herbivores, généralement des vaches allaitantes (3.2).

- **Les exploitations herbivores ou de grandes cultures spécialisées** avec un petit atelier porcin :
4% des élevages et 1% des porcs

² L'OTEX (orientation technico-économique de l'exploitation) est une classification européenne. Une exploitation est spécialisée dans une OTEX si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

ELEVAGE SPÉCIALISÉ NAISSEUR-ENGRASSEUR OU NAISSEUR (TYPE 1.1)

27% des élevages détenant 51% des porcs du pays sont des exploitations spécialisées en porc et pratiquant le naisseur-engraissement (91% des cas) ou le naisseur (9% des cas). Elles comptent 2 240 porcs en moyenne, dont 233 truies (Tableau 1). 21% d'entre elles n'ont aucune SAU rattachée. Les autres disposent de 58 ha en moyenne, cultivés à 86% en céréales et oléoprotéagineux (COP). Elles ne sont autonomes ni pour l'alimentation des porcs (38% des besoins en céréales des porcs potentiellement couverts par les cultures en propre), ni pour l'épandage (80% d'azote produit en plus par les porcs que la capacité d'export des surfaces en propre).

Plus précisément, en moyenne les naisseurs-engraisseurs élèvent 215 truies (+12% en 10 ans), disposent de 59 ha (+26% en 10 ans) le cas échéant (17% n'ont aucune SAU) et emploient 2,60 UTA (+7% en 10 ans) à 45% salariées (35% en 2000). Les naisseurs ont en moyenne 431 truies (+64% en 10 ans), 33 ha (+38% en 10 ans) le cas échéant (55% des élevages n'ont aucune SAU) et emploient 2,96 UTA (+23% en 10 ans) dont 68% salariées (50% en 2000).

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de 47 ans. Un sur cinq a plus de 55 ans, 60% d'entre eux est sans successeur connu lors du RA (ils détiennent 11% des porcs du type 1.1). 44% sont en EARL, 26% en individuel et 24% en SCEA ou sociétés commerciales, souvent des maternités collectives. Avec près de 500 k€ de PBS (dont 90% liés au porc), ces exploitations ont la plus grande dimension économique. Dans 6% des cas, elles pratiquent aussi l'aviculture (volaille de chair à 48% et œufs de consommation à 29%) dont elles tirent 193 k€ de PBS en moyenne.

Ce type d'élevage est très présent en Bretagne, mais aussi dans l'est et en Aquitaine (Figure 3). Les naisseurs-engraisseurs comptent en moyenne 215 truies et 59 ha de SAU le cas échéant en Bretagne (10% d'élevages sans SAU) et en Aquitaine (29% sans SAU), 240 truies et 52 ha de SAU en Alsace (10% sans SAU), et Champagne-Ardenne, 415 truies et 153 ha de SAU (57% des élevages sans SAU).

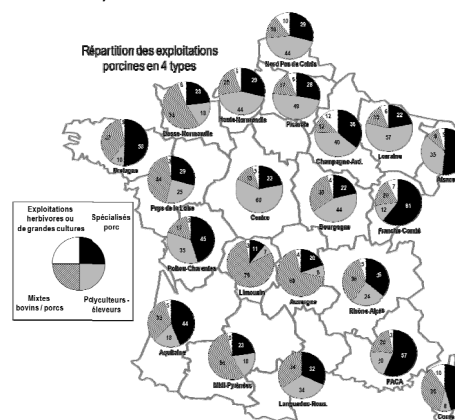


Figure 3 - Répartition des exploitations en quatre types en 2010

Source : Agreste-SSP, RA2010, traitement IFIP

ELEVAGE SPÉCIALISÉ ENGRASSEUR (TYPE 1.2)

Les exploitations du type 1.2 comptent 900 places d'engraissement en moyenne. Un tiers d'entre elles n'a aucune SAU. Les autres exploitent 42 ha en moyenne, dont 80% en COP. Elles ne sont autonomes ni pour l'alimentation (53% des besoins en céréales des porcs potentiellement couverts) ni pour l'épandage (20% d'azote produit en plus que la capacité d'exportation des surfaces).

Elles emploient 1,34 UTA en moyenne, à 26% salariées. Elles diffèrent très peu du type 1.1 sur la pyramide des âges, la succession ou le statut. A 274 k€, leur PBS moyenne est inférieure à la moyenne d'ensemble. 16% d'entre elles ont aussi un atelier avicole (46% en œufs de consommation, 41% en volaille de chair) dont elles tirent une PBS moyenne de 244 k€. Ce modèle est bien représenté en Franche-Comté (44% des élevages porcins et des porcs de la région), Rhône-Alpes (22% des élevages et 26% des porcs) et Aquitaine (19% des élevages et 26% des porcs). En Franche-Comté, ces élevages sont totalement hors-sol, 91% ne déclarant aucune SAU, avec en moyenne 733 porcs en engraissement.

ELEVAGE DE PORCS ET POLYCLTURE (TYPE 2.1)

10% des élevages, détenant 7% des porcs, sont des exploitations de polyculture-élevage, sans aucun herbivore.

Les naisseurs-engraisseurs (41% de ces élevages et 59% des porcs) comptent 118 truies en moyenne, les engraisseurs 1 520 porcs à l'engrais.

La SAU moyenne est de 104 ha, à 86% en COP. Elle permet de couvrir théoriquement 139% des besoins en céréales des porcs. L'azote produit par les animaux est inférieur de 60% à ce que les cultures peuvent exporter.

Ces exploitations emploient 2,14 UTA en moyenne à 25% salariées.

Les chefs d'exploitation ont 47 ans en moyenne. 16% d'entre eux ont plus de 55 ans parmi lesquels 56% n'ont pas de successeur connu (soit 7% de l'effectif du type 2.1). 40% sont en EARL, 37% en individuel et 14% en GAEC.

Avec 300 k€ de PBS, ces exploitations associant du porc (58% de la PBS) et des céréales (34% de la PBS) ont une dimension économique inférieure à la moyenne.

Tableau 1 - Importance et caractéristiques en 2010 et en 2000 des 7 types d'exploitations porcines identifiés en 2010

Champ : élevages ayant plus de 100 porcs ou 20 truies, France métropolitaine

Code	RA	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	3.2	4	Total
Type d'exploitation porcine		Porc spécialisé – naisseur-engraisseur ou naisseur	Porc spécialisé - engraisseur	Polyculture et porc seul	Polyculture et poly élevage	Porc et vaches laitières	Porc et autres herbivores	Exploitation herbivore ou de grandes cultures	
Répartition des exploitations (nb)	2010	27% (3 141)	12% (1 411)	10% (1 173)	9% (1 009)	23% (2 642)	15% (1 725)	4% (446)	11 547
Répartition des porcs		51%	10%	7%	4%	17%	10%	1%	13,7 M.
Répartition des exploitations (nb)	2000	23% (3 809)	9% (1 432)	11% (1 824)	9% (1 461)	28% (4 672)	17% (2 873)	4% (709)	16 780
Répartition des porcs		45%	8%	8%	5%	22%	13%	1%	14,7 M.
Evolution du nombre d'exploitations	10/00	-18%	-2%	-36%	-31%	-44%	-40%	-37%	-31%
Evolution du nombre de porcs		+8%	+21%	-20%	-14%	-28%	-24%	-15%	-6%
Porcins / exploitation	2010	2 239	959	795	578	867	826	240	1 189
Evol.	10/00	+31%	+23%	+24%	+25%	+28%	+26%	+35%	+36%
Truies ³ (% en détenant)	2010	233 ⁴ (100%)		124 (52%)	97 (39%)	129 (44%)	116 (54%)	39 (22%)	174 (55%)
Evol.	10/00	+15%		+22%	+20%	+22%	+13%	+8%	+27%
Places d'engraissement	2010	1 331	898	625	490	649	644	265	835
Evol.	10/00	+36%	+21%	+19%	+21%	+26%	+21%	+27%	+32%
SAU (ha) / exploitation ³	2010	58	42	104	147	84	83	109	83
Evol.	10/00	+32%	+24%	+18%	+23%	+35%	+34%	+22%	+26%
% en céréales oléoprotéagineux (COP)	10 (00)	86 (82)	80 (77)	86 (81)	56 (55)	34 (29)	28 (26)	33 (38)	55 (50)
Couverture besoins en céréales (%)	10 (00)	38 (37)	53 (50)	139 (137)	187 (185)	51 (43)	42 (37)	180 (250)	61 (59)
Apport N animaux/export plantes(%)	10 (00)	180 (175)	117 (118)	41 (39)	47 (44)	99 (102)	79 (84)	52 (44)	90 (87)
Vaches / atelier lait ³ (% en détenant)	2010				68 (57%)	51 (100%)		71 (64%)	56 (30%)
Evol.	10/00				+48%	+34%		+39%	+40%
Vaches / at. allaitant ³ (% en détenant)	2010				41 (34%)		50 (80%)	73 (6%)	49 (15%)
Evol.	10/00				+17%		+22%	+18%	+23%
Nombre total d'UTA par exploitation	2010	2,63	1,34	2,14	2,88	2,52	2,13	2,5	2,34
Evol.	10/00	+6,9%	-7,6%	+0,9%	+2,5%	+2,9%	+3,4%	+7,8%	+2,2%
Part des salariés (%)	10 (00)	47 (35)	26 (24)	25 (20)	20 (19)	15 (11)	21 (13)	16 (11)	28 (20)
Age du chef d'exploitation (ans)	10 (00)	46,9 (42,5)	47,5 (44,3)	46,7 (43,5)	44,4 (40,9)	45,8 (40,9)	46,4 (42,4)	44,6 (41,4)	46,3 (42,1)
Part des éleveurs de 55 ans et + (%)	10 (00)	19 (8)	20 (15)	16 (12)	15 (8)	15 (7)	16 (9)	15 (10)	18 (9)
Part des éleveurs de 55 ans et + sans successeur connu (%)	10 (00)	62 (60)	62 (71)	56 (51)	42 (41)	58 (55)	56 (51)	33 (48)	57 (55)
PBS (en k€)	2010	497	274	299	346	344	262	261	357

Source : SSP – Agreste, Recensements agricoles de 2010 et 2000, traitement IFIP – Idele – Itavi

³ Nombre par exploitation en détenant

⁴ Elevage naisseur-engraisseur : 215 truies (+12% en 10 ans), 17% des élevages sans SAU, 59 ha (+26 % en 10 ans), 2,60 UTA dont 45% salariées
Elevage naisseur : 431 truies (+64% en 10 ans), 55% des élevages sans SAU, 33 ha (+38% en 10 ans), 2,96 UTA dont 68% salariées

POLYÉLEVAGE ET POLYCLTURE (TYPE 2.2)

9% des élevages, détenant 4% des porcs, sont des exploitations associant porcins, bovins et polyclture. Dans 61% des cas et pour 48% des porcs, l'atelier porcine est engraisseur, avec 395 porcs à l'engrais en moyenne. Les naisseurs-engraisseurs comptent 94 truies en moyenne. Dans 56% des cas, le porc est associé à des vaches laitières (68 en moyenne) et dans 34% des cas à des vaches allaitantes (41 en moyenne).

Ces polyéleveurs-polyclteurs exploitent 147 ha de SAU en moyenne dont 57% en COP. Leur taux de couverture des besoins en céréales des porcs est de 187%. Leurs animaux produisent deux fois moins d'azote que la capacité d'exportation des surfaces en propre.

Ces exploitations emploient 2,88 UTA en moyenne, dont 20% de salariés. Agés de 44 ans en moyenne, les chefs de ces exploitations sont plus jeunes que la moyenne générale de 46,3 ans. 15% ont plus de 55 ans et 42% seulement de ces derniers n'ont pas de successeur connu. 47% de ces exploitations sont des GAEC, 28% des EARL et 20% en individuel.

Avec une PBS de 345 k€ (37% en porc, 31% en bovins, 26% en cultures), ces exploitations ont une dimension économique qui se situe dans la moyenne des exploitations porcines.

Dans le centre et le nord-est du pays, 40 à 60% des exploitations porcines sont classées en type 2, à parts à peu près égales entre les deux sous-types. Elles exploitent 180 ha de SAU en moyenne en Bourgogne et Champagne-Ardenne, 170 ha en Lorraine, 160 ha dans le Centre.

ÉLEVAGE DE PORCS ET DE VACHES LAITIÈRES (TYPE 3.1)

23% des élevages et 17% des porcs sont dans des exploitations associant la production de porcs et de lait de vache. L'atelier porcine est naisseur-engraisseur (NE) dans 40% des cas et concerne deux tiers des porcs de ce type. Ces exploitations comptent 870 porcs (130 truies en NE), 51 vaches laitières et 84 ha de SAU en moyenne dont un tiers en COP. Elles ne couvrent que la moitié des besoins en céréales des porcs. Mais elles sont autonomes en épandage, d'autant que le calcul ne tient pas compte de la capacité d'exportation beaucoup plus élevée de l'herbe. Ce type 3.1 se distingue du type 2.2 par une SAU plus petite et un cheptel porcine plus grand.

Elles emploient 2,52 UTA à 15% salariées. Agés de 45,8 ans, les chefs d'exploitation sont un peu plus jeunes que la moyenne. 38% de ces éleveurs « porcs/lait » sont en GAEC, 37% en EARL et 21% en individuel.

La PBS est de 345 k€, ce qui met ce type d'exploitations au deuxième rang, en termes économiques, après les exploitations porcines spécialisées naisseurs-engraisseurs. Ce type d'exploitation associant porc et lait est bien implanté en Basse-Normandie (45% des élevages porcins de la région et 35% des porcs), Bretagne et Pays de la Loire (25-29% des élevages et 20% des porcs) et en Auvergne (28% des élevages et 25% des porcs). Les NE ont en moyenne 140 truies en Bretagne, 130 en Basse-Normandie, 120 en Pays de la Loire et 90 en Auvergne. Le quota laitier est de 330 000 – 360 000 l en moyenne en Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne, 430 300 l en Basse-Normandie. La SAU moyenne varie peu entre ces régions, de 82 ha en Bretagne (36% en COP) à 95 ha en Basse-Normandie (27% en COP).

ÉLEVAGE DE PORCS ET D'AUTRES HERBIVORES (TYPE 3.2)

15% des élevages, détenant 10% des porcs, sont des exploitations associant l'élevage de porcs à des herbivores autres que des vaches laitières, dans 80% des cas des vaches

allaitantes. 43% de ces élevages, détenant 65% des porcs, sont naisseurs-engraisseurs (116 truies en moyenne).

Au total, ces exploitations comptent en moyenne 830 porcs, 50 vaches allaitantes (pour celles en détenant) et 83 ha de SAU dont 28% en COP. Elles sont autonomes pour l'épandage mais pas pour l'alimentation des porcs.

Elles emploient en moyenne 2,13 UTA dont 21% salariées. Le chef d'exploitation a 46,4 ans en moyenne. 41% sont en exploitation individuelle, 35% EARL et 19% en GAEC.

A 260 k€, la PBS moyenne de ces exploitations est la plus faible. Elle provient du porc aux deux tiers, des bovins pour 15% et des cultures pour 8%.

Ce type d'exploitations est très répandu dans le Limousin (76% des élevages porcins de la région et 72% des porcs) et bien représenté en Auvergne (40% des cas et 33% des porcs), Midi-Pyrénées, Aquitaine et Bourgogne. En Limousin et Auvergne, la SAU moyenne est de 110 ha dont 10 à 15% en COP. En Midi-Pyrénées et Aquitaine, elle est de 55 à 65 ha dont 20 à 30% en COP. Le troupeau allaitant compte en moyenne 67 vaches en Auvergne, 74 en Limousin, 35 en Aquitaine et 49 en Midi-Pyrénées.

PETIT ATELIER PORCINE EN EXPLOITATION HERBIVORE OU DE GRANDES CULTURES (TYPE 4)

Enfin, on trouve 4% des élevages et 1% des porcs dans des petits ateliers porcins appartenant à des exploitations spécialisées en herbivores (75% des cas), des vaches laitières très souvent, des grandes cultures (23% des cas) ou cultures spéciales (2%). Elles comptent en moyenne 240 porcs (80% des élevages sont de type engraisseur), 71 vaches laitières ou 73 vaches allaitantes (le cas échéant) et 109 ha de SAU (33% en COP). Elles emploient 2,5 UTA dont 16% salariées. 39% sont en GAEC et 34% en EARL.

Le type 4 concerne 12% des exploitations en Champagne-Ardenne (2% des porcs de la région), 10% en Nord-Pas-de-Calais (3% des porcs) et 7% en Franche-Comté (2% des porcs). En Champagne-Ardenne, il s'agit d'exploitations de grandes cultures, sans herbivore, avec près de 180 ha à 72% en COP et 250 porcs à l'engrais. Dans le Nord-Pas-de-Calais, à côté du modèle grandes cultures, ce sont des exploitations laitières (79 vaches) ou allaitantes (30 vaches), en Franche-Comté, des exploitations laitières avec un atelier de 175 porcs.

2.3. Evolutions entre 2000 et 2010

Le nombre total d'exploitations agricoles a baissé de 26% entre les deux derniers recensements agricoles, passant de 664 000 à 490 000. Cette baisse s'explique surtout par la disparition de 165 500 exploitations ayant une activité d'élevage.

En porc, le nombre d'exploitations a diminué dans tous les types. Mais la baisse a été la moins forte pour les élevages spécialisés (-13%) et la plus forte pour les élevages mixtes (-42%) (Tableau 1). Les effectifs porcins ont aussi diminué dans tous les types sauf pour les spécialisés qui ont gagné 10% de porcs en 10 ans. Plus précisément, les spécialisés avec un atelier d'engraissement sont restés quasi stables en nombre (-2%) mais ont gagné 21% de porcs. De fait, si les mixtes ont vu leur importance baisser de 34% à 27% du cheptel en 10 ans, le poids des élevages spécialisés a cru de 52% à 61%. Celui des polyclteurs-éleveurs a peu changé, à 11,0% en 2010 vs 12,6% en 2000, sachant qu'une part notable des porcs échappe à ce type du fait de la séparation juridique de l'activité d'élevage et des cultures.

Ainsi, la spécialisation des exploitations porcines se poursuit. Déjà entre 1988 et 2000, les exploitations porcines spécialisées avaient connu le plus fort essor au détriment, sur cette période, des exploitations associant porcs et polyculture principalement (Ilari *et al.*, op.cit.). Le nombre des exploitations porcines spécialisées avait doublé quand les autres types (porc/lait, porc/polyculture, petites structures avec porcs) perdaient la moitié de leurs exploitations. En terme de cheptel, les 'spécialisées' avaient gagné 144% de porcs et les 'porc/lait', 19% quand les 'porc/polyculture' perdaient 18% de leurs effectifs porcins et les petites structures porcines 53%.

En 10 ans, la productivité du travail s'est nettement accrue. Alors que les tailles moyennes d'atelier ont augmenté de 36% pour les porcs et 26% pour la SAU (36% pour les vaches laitières le cas échéant), le nombre d'UTA n'a cru de 2,2%. La part du travail salarié augmente comme l'âge moyen des chefs d'exploitation, en particulier pour le type 1.1.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le recensement agricole, tout comme les enquêtes sur les structures réalisées tous les deux ou trois ans entre deux recensements, offre la possibilité de décrire chaque exploitation dans son ensemble. Par contre, les variables recueillies sont essentiellement structurelles (nombre d'animaux et d'hectares) ce qui permet peu de différencier des types d'exploitations sur leur fonctionnement (conduite d'élevage, origine des aliments,...).

Mais d'autres typologies sont envisageables, pour répondre à d'autres objectifs, ou si des caractéristiques plus fonctionnelles venaient à être disponibles. Des classifications d'exploitations reposant sur des fondements théoriques différents de ceux traditionnellement utilisés (combinaison de production et taille), plus économiques et/ou plus sociologiques, permettraient d'éclairer des questions d'organisation du travail, de démographie et de transmission. « Aucune typologie n'étant universelle, elle ne peut être adaptée qu'à un objectif » (Brossier et Petit, 1977).

Le système famille-exploitation, tel que privilégié par Capillon (1993) au début des années 90, apparaît de moins en moins adapté à l'analyse des formes d'organisation des exploitations agricoles qui se mettent en place. Le travail est de plus en plus salarié. L'augmentation de la taille des ateliers et les évolutions du contexte économique (fluctuations des prix) et réglementaire (conditionnalités des aides PAC) ont conduit à rendre plus floues les limites de l'exploitation agricole avec des montages juridiques de plus en plus complexes. Une exploitation agricole avec un atelier porcin, un atelier bovin et des cultures pourra être juridiquement divisée en trois sociétés, une par activité.

Les enquêtes statistiques, où l'exploitation est identifiée par son numéro de SIRET, donnent de fait une image partiellement erronée de la réalité.

L'importance de la polyculture élevage est notamment sous-estimée alors que la spécialisation extrême (porc sans aucune autre spéculation et aucune SAU) semble s'accroître.

En simplifiant l'extraordinaire diversité des exploitations, la typologie des exploitations porcines est à la fois « un outil de vulgarisation économique et de présentation des résultats statistiques » et « un instrument utile pour étudier l'impact des mesures décidées ou projetées, tant au niveau global qu'à celui d'une région ou d'une catégorie d'exploitations » (Lenco, 1973, cité par Brossier et Petit, 1977).

La suite envisagée pour ce travail comprend :

- La diffusion d'une typologie de l'ensemble des exploitations d'élevage.
- La réalisation d'analyses transversales et de synthèses thématiques, par exemple sur la dynamique de reconstruction des exploitations, les soutiens publics, l'impact environnemental, les dynamiques territoriales.
- L'évaluation du niveau et de l'évolution des résultats économiques des différents types en appariant les données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) à celles du RA.
- L'actualisation des dispositifs de référence en production porcine, au travers de la création et du suivi d'un réseau d'exploitations.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée avec le concours financier de FranceAgriMer. Elle a été possible grâce à la mise à disposition des données individuelles du RA par le SSP au travers d'un accès sécurisé à distance.

Annexe 1. Seuils de taille d'élevages non significatifs

Un atelier herbivore est considéré comme très petit si il compte moins de :
8 UGB herbivores et 5 vaches laitières et 5 vaches allaitantes et 10 chèvres et 50 brebis mères nourrices et 25 brebis mères laitières

Un atelier granivore est considéré comme très petit si il compte moins de :
20 truies et 100 tous porcs et 200 poules pondeuses d'œuf de consommation et poulettes et 200 pondeuses œufs à couver et 200 poulets de chair et coq et dindes et dindons et canards à rôtir et pintades et 100 oies et canards en gavage ou 50 oies et 500 poules pondeuses à couver et autres volailles pour la ponte et 200 places de poules et poulettes et 200 pigeons et cailles et 30 autruches et 50 lapines mères et 200 lapins à l'engraissement et 200 autres volailles et 150 m² de volailles de chair et que la PBS (veau boucherie + chevreaux + agneaux) est nulle.

Annexe 2. Clé de réaffectation en polyculture-élevage

Les exploitations granivores ou mixtes sont réaffectées en polyculture-élevage si elles ont plus de 40 ha de cultures, un chargement en UGBTA granivores par ha de cultures inférieur à 4 et que les cultures couvrent plus du tiers de la SAU. L'UGBTA (unité gros bétail alimentation totale) compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage, concentré). Par exemple, 1 truie-mère = 0,45 UGBTA.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benedict M.R., Tolley H.R., Elliott F.F., Taeuber C., 1944. Need for a new classification of farms. Am. J. Agr. Econ., 26, 694-708.
- Brossier J., Petit M., 1977. Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs. Économie rurale, 122, 31-40.
- Capillon A., 1993. Typologie des exploitations agricoles. Contribution à l'étude régionale des problèmes techniques. Thèse de doctorat, Ina-PG, Paris, France, tomes I et II.
- Ilari E., Daridan D., Fraysse J.-L., Fraysse J., 2003. Typologie des exploitations françaises ayant des porcs : méthodologie, analyse statistique et premiers résultats. Journées Rech. Porcine, 35, 187-194.
- Ilari E., Daridan D., Desbois D., Fraysse J.-L., Fraysse J., 2004. Les systèmes de production du porc en France : typologie des exploitations agricoles ayant des porcs. Journées Rech. Porcine, 36, 1-8.